

Hors série septembre 2012

A lire ...

1. CE extraordinaire de septembre 2012

- Etat du compte AM !
- Si le compte ne retrouve pas l'équilibre ?
- Concrètement comment cela va se passer ?
- Avenir des équipes ?
- Astreintes ?

pages 1 et 2

- Outils : régression ?
- Promesses ... ?
- Centre de profit à Dunkerque ?
- Affectation sur AM ...
- Dossiers médicaux ?
- Retraites ?

Page 3

- Evolution ?
- Rétrogradation ?

Page 4



Echos du CE extraordinaire

Suite à de nombreuses inquiétudes de salariés ex AM et d'autres récemment affectés sur le compte AM, la majorité des élus du CE, ont provoqué un CE extraordinaire pour que des réponses soient apportées.

Rapidement provoqué la Direction a convié le responsable du Compte et le management de MSS. Vous pourrez lire les réponses dans ce numéro spécial. CGT-FO reste à votre écoute !

Mais garder bien en tête que c'est grâce à vous que les choses avancent ! Continuer à

nous faire part de vos inquiétudes. Nous nous efforcerons de les relayer aux bons interlocuteurs en nous attachant à ce qu'il y ait des réponses !

Etat du compte AM !

Le responsable du compte met en avant l'effort de communication pour l'ensemble des étapes de la transformation. Il nous annonce que le compte est aujourd'hui déficitaire mais que cela est tout à fait normal ; cette situation serait courante pour les nouveaux comptes. Il rajoute que c'est pour cela qu'il est indispensable de mener des projets comme le transfert du Mainframe et du service desk

avec des plannings serrés. Il reconnaît le professionnalisme des ex salariés ArcelorMittal . Pour lui nous sommes dans une période charnière et le transfert du mainframe au Luxembourg ce dimanche est une étape importante pour le compte.

Avenir des équipes ?

L'avenir des équipes suite au départ des prestataires de services et des dernières décisions organisationnelles : Certaines équipes ont aujourd'hui atteint leur taille critique (une personne avec 5 à 15 ans d'expérience sur le compte, remplacée par une personne à mi-temps, et parfois moins compétente. Une étude est en cours afin de répondre à la continuité de service. Néanmoins vu la situation économique du

compte la Direction ne remet pas en cause la volonté forte de faire des économies. Cela passera par un accroissement de l'offshore pour l'ensemble des travaux répétitifs et qui ne nécessitent pas une compétence particulière.

Astreintes ?

Quand l'accord de substitution notamment pour les astreintes et les appels d'experts appelables ?

L'accord ne se fera pas avant 2013. L'accord Arcelor et ses avantages resteront en vigueur.

Il est donc important de remonter ces interventions et toutes les heures supplémentaire

(notamment avec le move) à son manager qui transmettra à la DRH.

Un rappel vers les managers se fait par la Direction car la CGT-FO a émis la plainte de certains salariés pour qui les responsables ne respectent cette procédure.

Si le compte ne retrouve pas l'équilibre ?

La Direction ne souhaite pas répondre à cette question car pour elle tout va bien et le move de ce dimanche se passera bien et dans les meilleures conditions afin de satisfaire les demandes du client.

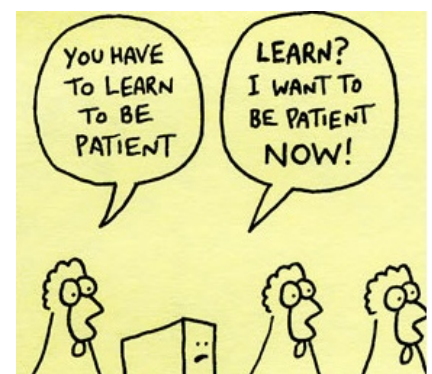


Concrètement comment cela va se passer ?

Comment gérer l'activité de plus en plus importante avec des équipes réduite et un planning si court ?

Le responsable du compte est conscient qu'aujourd'hui la charge de travail est importante.

La situation déficitaire du compte oblige à mener ces projets de manière rapide. Le message est clair : il faut se resserrer les coudes.



Outils : régression ? Promesses ...?

Impression de régression au niveau du travail et des outils utilisé chez CSC ?

C'est une impression qui est normale selon la Direction lorsque l'on arrive chez CSC. Car les gens sont habitués à leurs propres procédures et outils de travail.

Il faut attendre la fin de l'année pour voir de nouveaux outils arrivés.

Cette transition est obligatoire pour réduire les coûts et rentrer dans un système total CSC.

**Trop de boulot
c'est pas une vie !**



Des promesses de support technique et de formation pour motiver les gens à accepter la mission de reprise d'activité et de continuité de service engendré par le départ des prestataires ont été formulés par la DRH et non tenues. Qu'en est-il ? La direction ne voit pas de quoi il s'agit. Elle va refaire le point sur ce sujet

Centre de profits à Dunkerque ?

Il n'est pas question de revenir sur qu'a affirmé le PDG de CSC France : un centre de compétence verra le jour sur Dunkerque. CSC est en train de travailler pour trouver de nouveaux clients qui permettront de développer celui ci .

Les gens sont affectés sur le compte AM mais comme il existe des restrictions budgétaires ils sont contraints de travailler en remote plusieurs jours par semaine mais les problèmes suivants sont rencontrés : isolement, sentiment d'être en marge, rupture du lien social avec leurs collègues ...

Nous renouvelons la demande de la création d'un pôle de compétence AM au balzac ou

a proximité pour permettre à ces salariés de travailler dans de bonnes conditions. Ou en êtes vous sur ce sujet ? y a t il de la place au Balzac ? quand envisager vous de prendre des mesures concrètes ?

La direction ne comprend pas cette question car pour elle le travail en Remote est exceptionnel.

Elle rappelle qu'il n'existe pas d'accord de télétravail.

Dossiers médicaux ?

Où en sont les dossiers médicaux des anciens salariés ArcelorMittal ? Ou se feront les visites médicales ?

La situation est sur le point de résoudre. Au départ le médecin de CSC devait reprendre les dossiers. Cela n'a pas été possible notamment en raison de l'éloignement des salariés pour la plupart en dehors de Paris et des charges de ces

propres charges de travail. De nouvelle disposition sont rentrées en vigueur et ces visites seront possibles via la médecine du travail du client.



Retraites ?

Pour les gens qui dans deux ans, suite à la nouvelle loi sur les retraites, arriveront à leurs cotisations totales, il y aura-t-il une prime de départ chez CSC ?

Pour les gens qui veulent percevoir une prime le seul moyen est de retourner chez ArcelorMittal. Rien n'est en place chez CSC

Evolution ?

A partir de quand les gens ex-AM, peuvent demander de changer de compte ?

Dés aujourd'hui. Des offres sont disponibles sur le site intranet RH.

Cette demande doit être suivie par le manager afin de ne pas générer de rupture de service.



Si vous avez des questions, Si vous souhaitez partager une "blagounette" avec nous ! Si vous souhaitez dénoncer des agissements ?

Section syndicale FO CSC
10 place des voges- 92072
paris la Défence cedex

E-mail :
focsc.ds@gmail.com

Rétrogradation ?

De nombreuses plaintes de salariés qui ont été purement et simplement rétrogradé : de poste de responsable d'équipes, manager, ou ingénieur ils se retrouvent purement et simplement technicien, administrateur ou pilote ...Tout cela fait dans la précipitation et vendu comme temporaire en se justifiant par la fin de contrat de prestataires pour des raisons budgétaires...

La direction est surprise de

cette question.

La Direction va faire le point. Néanmoins, elle affirme qu'elle a fait ce quelle a pu pour replacer les gens du compte Renault et que si tel était le cas la situation ne serait que temporaire. Les salariés doivent s'en contenter.



Avis :

La Direction demande aux organisations syndicales de ne pas reprendre la sinistrose. Pour elle la situation est celle d'un compte qui démarre et que ces inquiétude sont normales.

Pour la CGT-FO la situation est préoccupante notamment quand on voit les conséquences du « move » de ce WE. A chacun de se faire sa propre idée de la situation.

La CGT-FO invite les salariés à faire leur travail du mieux qu'ils le peuvent et surtout de ne pas détruire leur santé dans des horaires inadmissibles.

Certains salariés sont aujourd'hui en dépression et il ne faudrait pas que ce phénomène s'aggrave.